# Règlementation cosmétique – Focus DIP : Préparer le Rapport sur la Sécurité et concevoir ses dossiers d'information produits (EU1223/2009)

Cursus court



•••

Format:

parcours 100% en ligne,

Durée estimée: 4h50 Modalités: Classe virtuelle ½ journée, modules auto formatifs, ressources téléchargeables

Tarif: 116€ TTC

Formation professionnelle exonérée de TVA

**Objectif:** S'approprier les exigences du Règlement EU1223/2009 relatives au Dossier d'Information Produit dans le but de préparer, en lien avec l'évaluateur sur la sécurité, le Rapport sur la sécurité du produit cosmétique (Annexe 1 EU1223/2009), partie A et B et pour concevoir et mettre à jour ses dossiers d'information produit (art 11 EU1223/2009) pour toutes ses formules cosmétiques.

### **Objectifs pédagogiques:**

- Identifier en s'appuyant sur le Règlement EU1223/2009, notamment en son article 11 et annexe 1, toutes les données et analyses ainsi que les résultats de tests que doit contenir le Dossier d'Information Produit
- Distinguer pour chaque élément du DIP et du Rapport sur la sécurité, ceux qui relèvent de la responsabilité exclusive du Fabricant et ceux qui sont de la responsabilité de l'évaluateur sur la sécurité
- Etablir les critères de sélection de l'évaluateur sur la sécurité pour sélectionner celui qui répond le mieux à ses attentes
- Identifier les données à collecter pour préparer le travail de l'évaluateur et la rédaction de l'évaluation sur la sécurité
- Organiser sa documentation produit, notamment sa base de données matières premières, pour en faire un dossier facile à mettre à jour et pouvant être communiqué aux autorités en cas de contrôle

Prérequis: Avoir un projet de création d'entreprise cosmétique ou de savonnerie artisanale

Public concerné: Créateurs d'entreprises cosmétique ou de savonneries artisanales

Programme Règlementation cosmétique DIP Date: 01/2023 Version: 1/1

## CURSUS REGLEMENTATION COSMETIQUE ETAPE FOCUS DIP

ETAPE	FORMAT	PROGRAMME MODULE FOCUS DIP Dossier d'Information Produit	DUREE ESTIMEE
1	Module 3 – Concevoir ses Dossiers d'Information Produit pour chacune de ses formules Répondre aux exigences de l'article 11 et de l'annexe 1 du Règlement EU1223/2009 relatif au D Classe virtuelle 4 Comprendre ce que doit comprendre chaque DIP Savoir mandater un évaluateur sur la Sécurité des produits cosmétique pour renseigner le Rapport sur la Produit Cosmétique		3h30
	Exercice en Classe virtuelle	Concevoir un modèle de DIP	30 mn
2	Modules auto-formatifs	Regarder les vidéos et suivre les modules interactifs auto-formatifs présents sur la plateforme Ypia de formation. Consulter les ressources et télécharger les documents.	1 h 10 m
3	Quizz d'évaluation	Quizz individuel d'évaluation de fin de module Focus DIP	10 mn
		Total durée estimée pour l'apprenant	4h50

#### Modalité d'organisation de la formation :

- Effectif prévu : 9 participants maximum par groupe
- Dates des classes virtuelles : planning trimestriel disponible sur le site <u>www.ypia.fr</u> rubrique formation
- Accès à la formation (contenus e-learning et classes virtuelles): plateforme de formation Ypia (Parcooroo), liens transmis par mail aux participants
- Ressources téléchargeables depuis la plateforme et sur un cloud dropbox : support de cours, fiche synthèse DIP, modèle de Rapport sur la sécurité, récapitulatif Excel des données à collecter avec proposition de classement
- Accès aux modules : 24/24h et 7/7j

#### Matériel nécessaire :

- Un ordinateur
- Une connexion Internet
- Navigateur web : possibilité d'autoriser le plugin Zoom et d'accéder à Youtube
- Un micro-casque ou un micro d'ordinateur
- Une webcam (optionnel)

#### Accessibilité personnes en situation de handicap :

Pour tout handicap: nous contacter pour étudier les adaptations possibles

Modalités de suivi et d'assistance	Personnes chargées du suivi pédagogique et technique	Moyens à disposition du stagiaire	Conditions de réponse
Mails	Farmatana	Mail du formateur indiqué sur la plateforme de formation Ypia	Réponse en 48h maximum (hors weekend)
Classes virtuelles du parcours	Formateur	Accès via la plateforme de formation Ypia	
Mails	Assistance administrative et technique	info@ypia.fr	
Téléphone		Tél: 06 13 44 61 11	

#### Modalités d'inscription:

Inscription en ligne via le site www.ypia.fr

Positionnement et validation des prérequis et du profil de l'apprenant par questionnaire d'inscription Validation de l'inscription par commande en ligne sur le site.

#### Moyens de suivi administratif de la formation :

- Convention de formation
- Certificat de réalisation
- Attestation individuelle de formation
- Suivi des stagiaires par la plateforme de formation

#### Moyens et méthodes pédagogiques :

Alternance entre méthodes transmissives (pour les parties théoriques), expérientielles (pour partager l'expérience de chacun sur les différentes problématiques) et découverte active (pour partager et s'approprier les différents concepts).

#### Modalités d'évaluation de la formation:

- évaluation des acquis en cours de formation (Questionnaire en ligne d'évaluation à chaque fin de module)
- évaluation de la satisfaction à chaud, évaluation à froid sur le transfert des acquis (questionnaires en ligne)

#### Moyens utilisés pour la formation :

- Plateforme de formation en ligne Ypia
- Ressources digital learning autoformatives Ypia, mises à disposition et accessibles 24/24h et 7/7j, visibles plusieurs fois.
- Documentation accessible via un lien de partage de fichier (modèles de documents, de procédures, script de la formation,...)
- Accès à la classe virtuelle : Zoom, par ordinateur

Nature des travaux demandés aux stagiaires : cas pratique en cours de formation réalisés en groupe : constitution d'un DIP (exercice détaillé dans le programme précisé en pages 3) + réponse au quiz final du module.

Durée estimée des exercices : 30mn pendant la classe virtuelle et 1 quizz de 10 mn à faire en autonomie = 40mn d'exercices au total.



www.ypia.fr Agnès Nuss 06 13 44 61 11 info@ypia.fr